

=====

=====

DECISION N° 48125 /MINESEC DU 13 FEV 2025
Portant désignation de responsables à titre intérimaire dans les
services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

- Vu la Constitution ;
Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
Vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 ;
Considérant les nécessités de service.

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont, à compter de la date de signature de la présente décision, nommés à titre intérimaire aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU CENTRE

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NYONG-ET-MFOUMOU

LYCEE BILINGUE D'AKONOLINGA

Intendant par intérim : Madame NGA MVOLO MVONDO PELAGIE, Agent Contractuelle d'Administration, matricule E-157 967, précédemment en service au LYCEE TECHNIQUE D'AKONOLINGA, en remplacement de Monsieur BOYOGUENO PAUL.

LYCEE BILINGUE DE MENGANG

Intendant par intérim : Madame NGOULOUME MELANIE, Agent Contractuelle d'Administration, matricule 747 333-J, précédemment en service au CETIC D'EDJOM, en remplacement de Monsieur ABADA BERNARD.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NYONG-ET-SO'O

LYCEE TECHNIQUE DE NGOMEDZAP

Intendant par intérim : Madame EBOUDOU SYLVIE BERNADETTE, Instituteur de l'Enseignement Technique et Professionnel, matricule 698 296-X précédemment en service à la Délégation Départementale des Enseignements Secondaires du NYONG-ET-SO'O, poste vacant.



DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'EXTREME-NORD

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU DIAMARE

LYCEE DE MERI

Intendant par intérim : Monsieur MAKONDI LANWASNA, Instituteur de l'Enseignement Technique et Professionnel, matricule 693 836-S, précédemment en service au LYCEE TECHNIQUE DE MERI, en remplacement de Monsieur LOUMBI TCHELEOU, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LYCEE DE DOGBA

Intendant par intérim : Monsieur BAILIA GILBERT, Instituteur Principal de l'Enseignement Maternel et Primaire, matricule 623 970-O, précédemment en service à la Délégation Départementale des Enseignements Secondaires du Diamaré, en remplacement de Monsieur HAMIDOU MANA, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LYCEE TECHNIQUE DE MESKINE

Intendant par intérim : Madame AMINA MAMI, Agent Contractuelle d'Administration, matricule 728 055-M, précédemment en service dans le même établissement, en remplacement de Madame TEBETA RAKEL EPOUSE KOUSSABE, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU LOGONE-ET-CHARI

LYCEE BILINGUE DE BODO

Intendant par intérim : Monsieur MBAIRAMDJI EDOUARD, Agent Contractuel d'Administration, matricule W-151 036, précédemment en service au Lycée Technique de Kousseri, en remplacement de Monsieur FANE MEY ABANA, décédé.

LYCEE DE GOULFEY

Intendant par intérim : Monsieur KABIR ISSA, Cadre Contractuel d'Administration, matricule 746 806-K, précédemment en service à la Délégation Départementale des Enseignements Secondaires du Logone-et-Chari, en remplacement de Monsieur FOULLA Daniel, décédé.

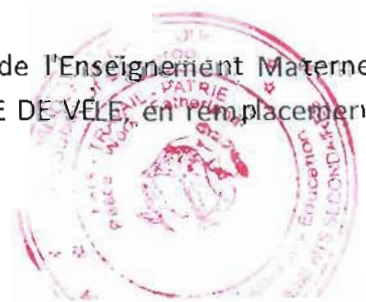
LYCEE DE BLANGOUA

Intendant par intérim : Monsieur NGNEBA AUGUSTIN, Agent Contractuel d'Administration, matricule Y-041 424, précédemment en service au CETIC DE GOULFEY, en remplacement de Monsieur MEY ADAM, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO-DANAY

LYCEE BILINGUE DE GOBO

Intendant par intérim : Monsieur FANGA GILBERT, Instituteur de l'Enseignement Maternel et Primaire, matricule 706 093-T, précédemment en service au LYCEE DE VELE, en remplacement de Monsieur ERA FALAINA, admis à faire valoir ses droits à la retraite.



LYCEE BILINGUE DE MAGA

Intendant par intérim : Madame BABIZA, Agent Contractuelle d'Administration, matricule B-167 489, précédemment en service au CETIC DE DOREISSOU, en remplacement de Monsieur ZINTIDI DAVID, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LYCEE DE KOURBI-WINA

Intendant par intérim : Monsieur HAMADOU MESSE, Agent Contractuel d'Administration, matricule 706 309-X, précédemment en service au LYCEE TECHNIQUE DE YAGOUA, en remplacement de Monsieur HANGO ALAIN, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LYCEE DE MOURLA

Intendant par intérim : Monsieur LAINAH MENWA BAUSSO, Cadre Contractuel d'Administration, matricule D-179 217, précédemment en service au LYCEE DE DOMO, en remplacement de Monsieur AMAIKAYE ATAPAKAYE, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LYCEE D'OULARGO

Intendant par intérim : Monsieur BELBARA GABRIEL, Agent Contractuel d'Administration, matricule 724 063-Q, précédemment en service au Lycée Technique de Datcheka, en remplacement de Monsieur LOTOING FIDELE, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LYCEE DE TCHATIBALI

Intendant par intérim : Monsieur WALZERI DOLSE GEREMI, Agent Contractuel d'Administration, matricule Y-135 475, précédemment en service au Lycée Technique de TCHATIBALI, en remplacement de Monsieur TABGA RICHARD, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LYCEE DE TEKELE

Intendant par intérim : Monsieur NDJAMTCHOU VAROUNA SAMUEL, Agent Contractuel d'Administration, matricule M-155 616, précédemment en service au CETIC DE KAI-KAI, en remplacement de Monsieur MAGAYA FRANCOIS, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LYCEE DE WERFEO-WIBIWA

Intendant par intérim : Monsieur AHMADOU DANIEL, Agent Contractuel d'Administration, matricule A-167 469, précédemment en service au LYCEE TECHNIQUE DE YAGOUA, en remplacement de Madame MAIPIN EPOUSE GORSOU, admise à faire valoir ses droits à la retraite.



LYCEE DE MAGA-DIOGO

Intendant par intérim : Monsieur DECKISSIA DAVID, Agent Contractuel d'Administration, matricule 624 867-O, précédemment Econome au CES DE DANIGUE, en remplacement de Monsieur MAMAT LEON, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LYCEE DE MEHIRA

Intendant par intérim : Madame FADIMATOU MALAM, Cadre Contractuelle d'Administration, matricule Q-150 873, précédemment en service au LYCEE CLASSIQUE ET MODERNE DE YAGOUA, en remplacement de Monsieur EBRUILLI PIERRE, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LYCEE TECHNIQUE DE DJONDONG

Intendant par intérim : Monsieur ZARA BRAHIM, Agent Contractuel d'Administration, matricule S-188 385, précédemment en service au LYCEE TECHNIQUE DE GUERE, en remplacement de Monsieur NAGAINA KAISSISSOU, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LYCEE TECHNIQUE BILINGUE DE YAGOUA

Intendant par intérim : Monsieur OUSMANOU ALLAWADI, Instituteur de l'Enseignement Technique et Professionnel, matricule K-126 315, précédemment en service dans le même établissement, en remplacement de Monsieur ADOUML JEAN.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO-KANI

LYCEE DE NOUBOU

Intendant par intérim : Monsieur SOULEY KADA, Agent Contractuel d'Administration, matricule T-113 715, précédemment en service au LYCEE TECHNIQUE DE GOUNDAYE, en remplacement de Monsieur AZOE KARANGA BALE, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LYCEE DE DONGROSSE

Intendant par intérim : Monsieur DANBE MARTIN, Instituteur de l'Enseignement Technique et Professionnel, matricule 693 463-M, précédemment en service à la Délégation Départementale des Enseignements Secondaires du Mayo-Kani, en remplacement de Monsieur EGRE EMILE, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LYCEE DE DJAPPAL

Intendant par intérim : Monsieur BEGUELNA FAUSTIN, Instituteur de l'Enseignement Primaire et Maternel, matricule 624 132-M, précédemment Econome de l'Ex CES DE DJAPPAL, poste créée.

LYCEE BILINGUE DE MINDIF

Intendant par intérim : Monsieur ZEBNO WABIANG, Professeur-Adjoint d'Ecoles Normales d'Instituteur, matricule 631 347-E, précédemment en service à la Délégation Départementale des Enseignements Secondaires du Mayo-Kani, en remplacement de Monsieur ABDOULKADIRI KAOU ZAROU, admis en stage.



LYCEE DE DZIGUILAO

Intendant par intérim : Monsieur DJAOUWE DAKREO, Maître d'Enseignement Général, matricule 590 139-M, précédemment en service au Lycée Technique de Kaele, en remplacement de Monsieur BAME ALBERT, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO-TSANAGA

LYCEE DE MIDRE

Intendant par intérim : Monsieur MOUSSA, Professeur-Adjoint des Ecoles Normales d'Instituteur, matricule 591 304-M, précédemment en service à L'ENIEG DE MOKOLO, en remplacement de Monsieur KALDA CLAUDE, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LYCEE DE GAMDOUGOUM

Intendant par intérim : Monsieur ABDOULKADRI SOUAIBOU, Agent Contractuel d'Administration, matricule S-081 100, précédemment en service au CETIC DE BOUKOULA, en remplacement de Monsieur YAOUBA NDJIDDA, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LYCEE BILINGUE DE MOKOLA

Intendant par intérim : Monsieur KADIRI JEAN VINCENT, Agent Contractuel d'Administration, matricule Y-084 392, précédemment en service au CETIC DE MAKANDAI, en remplacement de Monsieur TIJE KODJI, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LYCEE DE KOSSEHONE

Intendant par intérim : Madame DZARGAI K'DA MARIETTE, Institutrice de l'Enseignement Technique et Professionnel, matricule 696 875-Z, précédemment en service à la Délégation Départementale des Enseignements Secondaires du Mayo-Tsanaga, en remplacement de Monsieur KALDANGUER, décédé.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU NORD

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA BENOUE

LYCEE TECHNIQUE DE GAROUA-NASSARAO

Intendant par intérim : Madame ZEMENGUE MBEZAL STEPHANIE, Agent Contractuel d'Administration, matricule 694 563-L, précédemment en service dans le même établissement, en remplacement de Madame DJAMILA ABAKAR.

LYCEE DE MAYO-LOPE

Intendant par intérim : Madame NAI CHANTAL, Agent de l'Etat, matricule 660 133-J, précédemment en service dans le même établissement, en remplacement de Madame DJAMO JULIETTE, appelée à d'autres fonctions.



DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO-LOUTI

LYCEE BILINGUE DE LAM

Intendant par intérim : Monsieur BADAI BLAISE, Agent Contractuel d'Administration, matricule U-154 351, précédemment en service au Lycée Technique de Guider, en remplacement de Monsieur WEGAPSE WALSHANGO LEON, décédé.

LYCEE BILINGUE DE TCHONTCHI-GOLOMBE

Intendant par intérim : Monsieur HAMADOU OUMAROU, Maître Principal d'Education Physique et Sportive, matricule 714 445-M, précédemment en service au Lycée de Garoua Nassarao, en remplacement de Monsieur MANA TOUMBA GASTON, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'OUEST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NOUN

LYCEE BILINGUE SULTAN ROI NJOYA

Intendant par intérim : Monsieur MEFIRE ADAMOU, Agent Contractuel d'Administration, matricule L-155 337, précédemment en service au LYCEE TECHNIQUE DE FOUMBAN, poste crée.

Article 2.- En dehors des tâches qui leurs sont dévolues par les textes réglementaires en vigueur, les intéressés sont soumis à l'obligation de dispenser six (06) heures hebdomadaires d'enseignement.

Article 3.- Les Délégués Régionaux des Enseignements Secondaires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision qui sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

Yaoundé, le _____

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,


NALOVA LYONGA, Ph.D
